



# PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE BASSE-NORMANDIE

*Synthèse*

## La biodiversité

L'être humain est partie intégrante de la biodiversité. Il en retire d'incalculables services. L'avenir des espèces qui le côtoient est aussi le sien.

Le terme « biodiversité » est la contraction de l'expression « diversité biologique ». Inventé en 1985, il exprime la diversité des organismes vivants, ainsi que la façon dont ils évoluent dans le temps et l'espace.

Aujourd'hui, les enjeux considérables qu'elle représente sont mieux identifiés. En 1992, lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, la signature de la Convention sur la diversité biologique a assigné aux États signataires (193 à ce jour) l'objectif de faire de la protection du vivant une priorité internationale.

L'espèce humaine retire d'incalculables services de la biodiversité : nourriture, fertilité des sols, épuration naturelle de l'air et des eaux, maintien de ses propres capacités physiologiques...

On répertorie 1 740 000 espèces vivantes dans le monde. Les experts internationaux considèrent qu'il en existe encore énormément à



Échasse blanche/Sandrine Robbe/DREAL BN

découvrir, entre 7 et 10 millions, notamment chez les invertébrés. En France métropolitaine, environ 50 000 sont identifiées et, pour la Basse-Normandie, on dispose d'environ 6 000 à 10 000 espèces décrites (avec une estimation de 10 000 à 25 000 présentes).

Depuis plusieurs millénaires, les activités humaines ont modifié de façon radicale cette biodiversité. Les espaces naturels ont régressé, certaines espèces ont vu leurs populations totalement disparaître ou fortement diminuer.

La domestication animale et la standardisation des cultures ont organisé l'espace et impacté les

milieux. Certains territoires ont été modifiés, d'autres ont été maintenus en état d'équilibre, comme les bocages et quelques grandes zones humides, des coteaux calcaires ou bien encore certaines grandes landes.

Aujourd'hui, plusieurs de ces milieux, considérés comme ingrats et peu productifs, sont menacés par l'abandon, ce qui constitue également un risque pour le maintien de leurs richesses naturelles.

Sept grands ensembles écologiques ont été identifiés en Basse-Normandie :

- la forêt ;
- les bocages ;
- les plaines ;



- les cours d'eau ;
- les zones humides ;
- la mer et le littoral ;
- et un groupe de milieux plus restreints que l'on qualifie de « spécifiques » (landes, tourbières, coteaux calcaires, pierriers...).

Mais l'énumération de ces différents milieux ne peut traduire le florilège d'habitats et d'espèces qui caractérisent la région. On dénombre par exemple 1 620 espèces de plantes vasculaires (plantes à fleurs, fougères, arbres et arbustes) autochtones. Ceci représente globalement un chiffre plus élevé que celui de l'ensemble de la flore du Royaume-Uni...

La biodiversité bas-normande subit de nombreuses pressions liées aux activités humaines :

- consommation d'espaces naturels pour l'urbanisation ;
- dégradation du bocage par destruction des haies et retournement des prairies ;
- accroissement des pollutions chimiques et biologiques toxiques (pesticides, engrais, polluants liés aux transports et à l'industrie...) ;
- uniformisation des cultures et simplification des agro-écosystèmes.

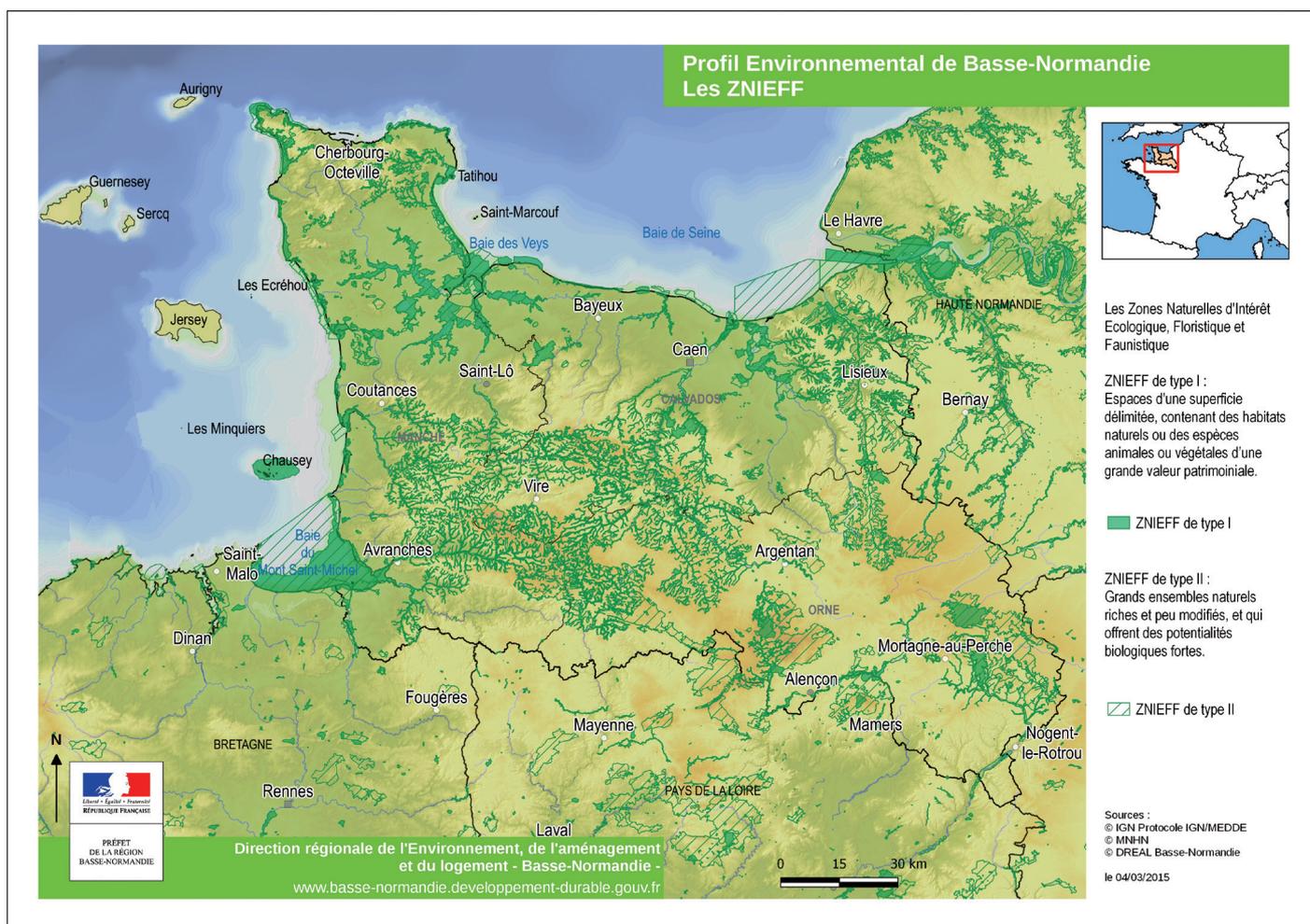
Aujourd'hui, la connaissance et la gestion de la biodiversité restent une affaire de spécialistes : universitaires, conservatoires, associations de protection de la nature, sociétés savantes, services spécialisés des collectivités... Or, c'est par une implication de l'ensemble des acteurs de la société civile que la biodiversité pourra être préservée et, parfois même, restaurée.



## Plus d'infos...

### Contenu de la thématique

- ▶ Le rôle majeur de la biodiversité : composantes, fonctionnalités, inventaires et protections
- ▶ Les grands ensembles écologiques de la région
- ▶ Les habitats, les espèces et les flux migratoires
- ▶ Les principales altérations de la biodiversité
- ▶ Les risques liés à l'érosion de la biodiversité



## ► Grille « AFOM »

Les grilles « Atouts Faiblesses Opportunités Menaces » permettent de faire le lien entre les principaux éléments du diagnostic et les enjeux. Elles se construisent par rapport à un objectif. Ici, l'objectif est un équilibre harmonieux entre la qualité environnementale, l'organisation sociale et le développement économique. Les atouts et faiblesses ont une origine interne liée aux caractéristiques régionales, les opportunités et menaces ont une origine externe. Les éléments du tableau ont été proposés et validés par les experts des différentes thématiques. Les espaces vides sont aussi porteurs de sens et peuvent ainsi exprimer le poids relatif des atouts, faiblesses, opportunités et menaces.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mosaïque importante de milieux diversifiés</b> liée à :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• la richesse géologique</li> <li>• la variabilité climatique</li> <li>• l'interface avec le milieu marin avec un linéaire côtier estimé à 700 km</li> </ul> </li> <li>• <b>Grands ensembles naturels littoraux</b> encore relativement préservés en particulier dans le département de la Manche : massifs dunaires parmi les plus vastes d'Europe, havres de la côte Ouest du Cotentin, landes de La Hague, falaises...</li> <li>• <b>Diversité des milieux littoraux et marins permettant une multifonctionnalité de ces espaces</b> : zones de reproduction, de nourriceries, d'escale migratoire, d'hivernage, etc. (cf. partie « Mer et littoral »)</li> <li>• Forte présence du bocage et de la prairie : première région de France pour le linéaire de haies</li> <li>• Présence de <b>nombreuses zones humides</b> (8,5 % du territoire régional), avec notamment :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• les marais du Cotentin et du Bessin, la baie du Mont Saint-Michel, les marais de la Touques et de la Dives</li> <li>• de nombreuses zones humides rétro-littorales</li> <li>• et une multitude de petites zones humides en tête de bassin versant, notamment dans le massif armoricain</li> </ul> </li> <li>• Présence d'un <b>réseau dense de cours d'eau</b>, d'un linéaire total de 25 000 km, qui, pour la plupart, prennent leur source dans la région et se jettent dans sa façade maritime, ce qui permet une action mieux maîtrisée sur ces milieux</li> <li>• <b>Responsabilité particulière de la région</b> concernant les espèces inféodées aux cours d'eau : poissons migrateurs notamment (saumon atlantique, truite de mer, aloses, lamproies et anguille européenne) et écrevisses à pieds blancs</li> <li>• Présence d'<b>espèces remarquables</b> pour lesquelles la région a une responsabilité internationale : phoque veau marin, fulmar boréal, gravelot à collier interrompu, cormoran huppé, bernache cravant à ventre clair, phragmite aquatique... et d'habitats rares (ex : pierriers de plaine) et/ou endémiques (prés salés perchés, habitats dunaires)</li> <li>• Adoption du <b>Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)</b> en 2014 : document support pour la planification et la territorialisation des enjeux environnementaux</li> <li>• Mise en œuvre du SRCE par un accompagnement technique et financier auprès des collectivités</li> <li>• <b>Stratégie de Création d'Espaces Protégés ambitieuse et finalisée</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Connaissance insuffisante et inégale</b> de la biodiversité régionale.</li> <li>• Importante <b>consommation d'espaces naturels et agricoles</b> par la mise en œuvre de modèles d'urbanisation particulièrement consommateurs d'espaces (ex : zones pavillonnaires, zones d'activités)</li> <li>• <b>Fort développement régional de pratiques agricoles entraînant une diminution de la biodiversité</b> :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• régression des prairies au profit des cultures</li> <li>• recours important aux pesticides et engrais azotés</li> <li>• régression de zones humides par abandon des pratiques agricoles extensives (pâturage, fauche) ou drainage</li> <li>• arrachage des haies (2006-2010 : 1 800 km/an)</li> </ul> </li> <li>• <b>Altération de la qualité du bocage</b> : réduction de sa cohérence et de son linéaire de haies</li> <li>• <b>Mauvais état écologique de nombreux cours d'eau</b> (cf. partie « Eau »).</li> <li>• <b>Diminution et altération des zones humides</b> (urbanisation, drainage, labour direct, mauvaise gestion des niveaux d'eau, populiculture...)</li> <li>• <b>Destruction directe de sites naturels à enjeu</b> ou altération indirecte par abandon des pratiques agricoles (pelouses, landes, tourbières, dunes...)</li> <li>• <b>Pression touristique</b> sur certains secteurs littoraux, menaçant le maintien de la biodiversité</li> <li>• <b>Pollution de l'air</b> par retombées atmosphériques d'azote, de pesticides...</li> <li>• <b>Apparition régulière de pathologies nouvelles</b> menaçant des pans entiers de la biodiversité régionale (chalarose du frêne, chytridiomycose chez les amphibiens, aphanomycose pour les écrevisses...)</li> <li>• <b>Superficie relativement faible des espaces concernés par des mesures de protection réglementaire sur la biodiversité</b> (0,25 % du territoire)</li> <li>• Présence de <b>nombreux obstacles aux corridors écologiques</b> (barrages sur les cours d'eau, érosion du maillage bocager) avec parallèlement une augmentation de la fragmentation des espaces naturels terrestres</li> <li>• Présence d'<b>espèces invasives</b> fragilisant ou détruisant des habitats et espèces autochtones (ex : écrevisse signal et de Louisiane)</li> <li>• Insuffisance de maîtrise foncière et d'outils incitatifs pour la mise en œuvre d'actions de restauration et de gestion</li> <li>• <b>Disparition des formations universitaires relatives à la biodiversité</b> entraînant une diminution de la capacité d'expertise au niveau régional</li> <li>• <b>Faiblesse des ressources financières mobilisées pour la biodiversité</b></li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sensibilisation plus grande de la population</b> et des différents acteurs aux enjeux de la biodiversité</li> <li>• Mise en œuvre plus régulière du principe « éviter, réduire, compenser » dans les projets d'aménagement</li> <li>• Développement de modes d'agriculture de type « raisonné » et/ou « biologiques »</li> <li>• <b>Meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets</b> liée notamment à l'évolution du contexte juridique et la mise en œuvre d'engagements internationaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Changement climatique</b> (impacts non maîtrisés sur le cycle des espèces)</li> <li>• Persistance de la <b>pression économique</b> sur les territoires se traduisant par la forte diminution de l'élevage sur systèmes herbagers et une altération des milieux bocagers</li> <li>• <b>Diminution des postes</b> liés à la gestion des espaces naturels, la connaissance, la sensibilisation à la biodiversité</li> <li>• <b>Affaiblissement</b> du réseau scientifique</li> </ul>

## ► Enjeux et orientations

L'ordre de présentation correspond à l'approche méthodologique du diagnostic.

### Enjeu 1 : Développement, valorisation et partage de la connaissance de la biodiversité régionale

#### Orientation 1

Développer et structurer la connaissance de la biodiversité régionale

#### Orientation 2

Soutenir les démarches de valorisation de la biodiversité et notamment des services qu'elle procure

### Enjeu 2 : Accompagnement des acteurs régionaux pour une meilleure gestion de la biodiversité

#### Orientation 1

Fédérer les acteurs pour la protection, la gestion et la valorisation des cœurs de biodiversité

#### Orientation 2

Faire de la biodiversité générale un enjeu majeur pour les acteurs de l'aménagement du territoire

### Enjeu 3 : Recherche du moindre impact écologique des constructions et activités humaines

#### Orientation 1

Systématiser l'application du principe EVITER/ REDUIRE/COMPENSER pendant toute la réalisation des projets d'aménagement (avant, pendant, après)

#### Orientation 2

S'assurer de la pérennité des mesures de préservation et valoriser les retours d'expériences

#### Orientation 3

Promouvoir et soutenir la restauration de milieux écologiques dégradés (rétablissement de continuités écologiques, renaturation d'espaces, diminution du recours aux intrants, développement du génie écologique)



## Plus d'infos...

Ce document est un extrait du Profil environnemental de Basse-Normandie. Il a pour objectif de rendre l'information environnementale plus vivante et accessible.

Neuf livres thématiques numériques ont été réalisés :

-  Les repères de territoire
-  Le climat
-  L'air
-  L'eau
-  La biodiversité
-  La mer et le littoral
-  Les sols
-  Les sous-sols et la géodiversité
-  Les paysages

Ces publications ont été réalisées avec de nombreux experts et acteurs de l'environnement. Elles sont consultables sur le site internet de la DREAL. Leur actualisation en temps réel repose sur un réseau actif de contributeurs, garants de la qualité des analyses, des références et des informations transmises. Un échange est possible avec les bénéficiaires qui peuvent proposer des développements nouveaux, des illustrations et transmettre des observations.

#### Les principaux contributeurs :

- ▶ Agence Régionale de Santé
- ▶ Autorité de Sûreté Nucléaire
- ▶ Conseil régional
- ▶ Conservatoire Botanique National
- ▶ DIRM
- ▶ DRAAF
- ▶ DREAL et DDT(M)
- ▶ IFREMER
- ▶ INSEE
- ▶ Préfectures
- ▶ Université